



ARTS, LETTRES, LANGUES

## Cours du soir en langues



Niveau d'étude  
visé  
Autres



Durée  
1 an



Composante(s)  
Département  
des langues  
du monde  
(anciennement  
CLBM), CLEFF  
- Cité des  
langues

## Présentation

### Les inscriptions aux cours du soir pour l'année 2024 -2025 sont closes.

Pour les étudiant(e)s, il est nécessaire de finaliser votre inscription dans votre formation principale pour l'année 2024-2025 avant de vous inscrire aux cours du soir.

**NOUVEAUTÉ 2024/2025** : Les cours de **Basque**, de **Catalan** et de **Vietnamien** sont désormais proposés au **format « hybride »**. Il est ainsi possible d'assister aux cours à distance, par visioconférence, aux mêmes jours et horaires que les cours en présentiel.

### Choisissez vos cours du soir parmi plus de 20 langues vivantes

Étudiant(e)s, salarié(e)s, demandeurs ou demandeuses d'emploi, retraité(e)s..., découvrez plus de 20 langues vivantes proposées par le **Département des langues du monde (anciennement CLBM)**. Nos formations s'adressent à tout public, que vous souhaitiez apprendre une langue pour le plaisir ou pour répondre à des objectifs précis, quel que soit votre projet.

Nous vous proposons de regarder une courte vidéo de présentation, en cliquant sur [le lien suivant](#).

\* [Polonais](#)

[Suédois](#)

\* [Français](#)

[des](#)

[français](#)

[signes](#)

[française](#)

\* [Espagnol](#)

[Roumain](#)

\* [Russe](#)

[Classique](#)

[Moderne](#)

\* [Italien](#)

[Danois](#)

[croate](#)



## > Déterminez [🔗](#) votre niveau en langue

Consultez ici les [🔗 niveaux des cours du soir par langues](#), proposés par le Département des Langues du Monde.

---

## Objectifs

- \* **Vous êtes étudiant(e)s** et souhaitez apprendre une langue à titre personnel en plus de votre formation initiale pour valoriser votre parcours ou préparer votre mobilité internationale
- \* **Vous êtes salarié(e)s, demandeur ou demandeuse d'emploi, retraité(e)s...** vous souhaitez prendre des cours du soir pour le plaisir, valoriser votre parcours ou répondre à des objectifs professionnels précis.

Les cours dispensés vous permettront d'acquérir un niveau en langue de communication générale et d'aborder la culture et la civilisation.

Vous serez amené(e) à travailler sur le vocabulaire et la grammaire, et interagir à l'oral, le tout sur des supports pédagogiques variés : audiovisuel, web...

La majorité de nos enseignant(e)s sont des locuteurs/locutrices natifs/natives et nos effectifs sont limités.

Toutes les activités de communication langagières sont travaillées (compréhension et production de l'écrit et de l'oral) le tout sur des supports pédagogiques variés. Ces activités permettent d'aborder les compétences socio-linguistiques, pragmatiques ou encore linguistiques sans oublier la compétence culturelle.

---

## Organisation

---

### Organisation

[🔗 Consulter l'emploi du temps des cours du soir 2024 / 2025](#)

Les cours du soir débutent à 18h00 dans les locaux de l'université. Des cours de Langue des Signes Française (LSF) niveau débutant (A1.1) sont également disponibles en journée.

Ils sont répartis sur les deux semestres universitaires pour un total de 12 semaines.

Nous proposons des cours du lundi au jeudi, de mi-septembre à mi-décembre (semestre 1) puis de mi-janvier à mi-avril (semestre 2).

Pour le niveau débutant : 2 x 1h30 par semaine, soit un volume horaire total de 72h.

Pour les autres niveaux : 2 h par semaine, soit un volume horaire total de 48h.

Vous pouvez consulter le calendrier de l'année de l'université Bordeaux Montaigne [🔗 en suivant ce lien](#).

---

## Aménagements particuliers

Si vous êtes en **situation de handicap** et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement pour les cours du soir et/ou les certifications (CLES | CLUBM) merci de bien vouloir vous rapprocher du [🔗 pôle handicap](#) de l'Université Bordeaux Montaigne.

---

## Admission

---

### Capacité d'accueil

**La capacité d'accueil** dans nos cours de langues étant **limitée**, les dossiers d'inscription sont acceptés dans la limite des places disponibles et uniquement durant la période d'inscription prévue dans le calendrier.

---

### Public cible

**Nos cours s'adressent à tous les publics (étudiant(e)s, salarié(e)s, demandeurs et demandeuses d'emploi,**



**retraité(e)s...**). Ces derniers peuvent bénéficier d'un financement au titre du plan de formation de l'entreprise. La majorité est exigée exception faite des mineurs bacheliers.

**L'inscription ne donne pas droit à un statut étudiant**, mais un certificat de scolarité est délivré et permet d'obtenir une carte de lecteur autorisé pour l'accès à la bibliothèque et au prêt de documents, ainsi que des identifiants de connexion pour l'accès aux différents systèmes d'informations internes à l'université.

**Attention:** Les étudiants de l'université Bordeaux Montaigne ayant une langue dans leur cursus ne peuvent pas prendre cette même langue en cours du soir. Le but est d'ouvrir l'accès aux langues au plus grand nombre.

---

## Conditions d'admission

Les prochaines inscriptions aux Cours du soir auront lieu du 24 juin au 18 juillet 2024, puis du 19 août au 13 septembre 2024.

Pour connaître les modalités d'inscription et constituer votre dossier d'inscription, cliquer sur le bouton ci-dessous :

 [S'inscrire](#)

**Niveau d'entrée :** Autres

**Niveau d'entrée obligatoire :** Non

**Date de début de la formation :** 16 sept. 2024

---

## Droits de scolarité

**Vous trouverez ci-dessous les tarifs d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024, selon votre profil** (Arrêté n°2022-010 du 13 juin 2022).

**Public étudiant** (inscription à titre individuel, hors UE) :

- \* Étudiant **Université Bordeaux Montaigne**
- \* Étudiant boursier **Université Bordeaux Montaigne** (sur justificatif du *CROUS*)

- \* Étudiant d'un autre établissement (y compris Université de Bordeaux)
- \* Étudiant boursier d'un autre établissement (y compris Université de Bordeaux)

### Public non-étudiant :

- \* A titre personnel sans prise en charge (quotient familial annuel inférieur à 10000€)
- \* A titre personnel sans prise en charge (quotient familial annuel supérieur à 10000€)
- \* A titre personnel avec prise en charge (nous contacter pour plus d'informations)
- \* Personnel Université Bordeaux Montaigne (Indice de rémunération inférieur à 10000€)
- \* Personnel Université Bordeaux Montaigne (Indice de rémunération supérieur à 10000€)

NB : Le quotient familial correspond au revenu fiscal divisé par le nombre de part du foyer.

Il s'agit des tarifs par langue, à l'année (les 2 semestres).

### Des possibilités de financement :

Le **Compte Personnel de Formation (CPF)** peut être mobilisé dans le cadre d'une formation incluant une inscription aux cours du soir et à une certification CLES dans la même langue, de niveau B1 (intermédiaire) minimum. Votre demande devra être adressée par mail au Département des Langues du Monde.

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge au titre du **plan de formation de l'entreprise** pour le financement de vos cours en langue. Votre demande de devis doit être adressée par courriel au Département des Langues du Monde et l'accord de prise en charge doit nous être parvenu le plus tôt possible avant le début des cours. Il convient de vous renseigner auprès de votre entreprise sur les conditions de financement avant d'entamer vos démarches.



## Et après

### Poursuite d'études

**Valoriser votre parcours en passant une certification en langue.**

A partir du niveau B1, il est possible de passer une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et/ou une certification de l'Université Bordeaux Montaigne (CLUBMontaigne), selon la langue.

- \* Attestez de vos compétences en langues étrangères à un futur employeur
- \* Valorisez votre CV
- \* Augmentez vos chances de partir en mobilité
- \* Augmentez vos chances de réussite aux concours
- \* Ouvrez votre carrière à l'international

**2 types de certifications dans plus de 20 langues vivantes (CLES et CLUBM)**

- \* Ouvertes à tous publics (étudiant(e), salarié(e), demandeur ou demandeuse d'emploi, retraité(e)...)
- \* Une reconnaissance européenne et internationale
- \* Un certificat sans limitation de validité

**En savoir plus sur les [certifications en langues CLES et CLUB Montaigne](#)**

## Infos pratiques

### Contacts


#### Contact administratif

Département des langues du monde (ex CLBM)

+33 (0)5 57 12 10 95

d1m@u-bordeaux-montaigne.fr

### Lieu(x)

 Bordeaux et agglomération